

La prochaine réunion du club aura lieu :

**le jeudi 15 novembre 2001**

à partir de 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Mini-causerie : «Les préoblitérés de Belgique» par Pierre Questiaux.
- Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 481/83 **	725 BEF
Belgique : N° 602 **	600 BEF
Belgique : N° 556/67 **	470 BEF
Belgique : N° 623/24 **	380 BEF
Belgique : N° 724 R/T **	180 BEF
Belgique : N° 512 **	150 BEF
Belgique : N° 299/300 **	110 BEF
Belgique : N° 1272/77 **	110 BEF
Belgique : N° 315/16 **	100 BEF
Belgique : N° 1260/61 **	80 BEF
Anguilla : N° 269/77 (faune) **	91 FRF
Australie : N° 439/42 (faune) **	50 FRF
Australie : N° 631/34 (arbres) **	38 FRF
Brésil : N° 1671 A (Aviation) **	25 FRF
Brésil : N° 1668 A **	15 FRF

#### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

*Estaimpuis* : samedi 17 et dimanche 18 novembre de 9 à 17h.00 : exposition compétitive provinciale du Hainaut - Prévente du timbre-poste «Noël et Nouvel-An». Complexe sportif, rue Moulin Masure, 9 (069/35.10.53)

*Walhain* : dimanche 11 novembre de 9 à 17h.00 : 7e bourse toutes collections à la salle «Le Fenil», rue de la Cure, 15 à Tourinnes-St-Lambert. PAF : 50 BEF (donnant droit à une consommation).

*Strombeek-Bever* : samedi 17 et dimanche 18 novembre de 9 à 17h.00 : bourse philatélique Ecole élémentaire St-Joseph, place Saint-Amand, 31 (02/267.1933 ou 0496/07.50.21).

*Louvain* : dimanche 2 décembre de 9 à 17h.00 : bourse philatélique à l'athénée royal, Redingenstraat, 90. PAF 40 BEF.

*Charleroi* : samedi 23 février 2002 de 9 à 17h.00 : 3e bourse des collectionneurs. Institut St-André, rue du Parc 6 (071/87.76.25).

## CERCLE PHILATELIQUE ROMAN

Vous êtes tous cordialement invités à la prochaine réunion du Cercle qui aura lieu à notre nouveau local, le Centre culturel espagnol, avenue des Déportés 79, à Wavre :

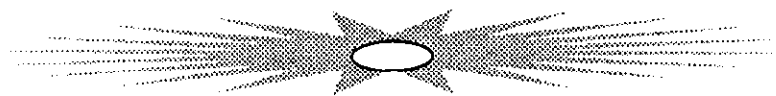
**le jeudi 8 novembre, à 20 heures**

(2ème jeudi du mois, le 1er étant férié)

Monsieur Luc Van Tichelen, Président de la Société Belge de l'Entier Postal, donnera une conférence, avec diapositives, intitulée :

**«Aperçu général des entiers postaux du monde»**

Nous espérons vous y voir nombreux. Pour rappel, si besoin en était, les membres du Club de Wavre sont les bienvenus.



Vous êtes tous cordialement invités à la prochaine réunion du Cercle qui aura lieu à notre nouveau local, le Centre culturel espagnol, avenue des Déportés 79, à Wavre :

**le jeudi 6 décembre, à 20 heures**

Monsieur Alain Stragier donnera une conférence, avec diapositives, intitulée :

**«L'approche régionale : Molenbeek St. Jean avant l'ouverture de son bureau de poste (1861)»**

Nous espérons vous y voir nombreux. Pour rappel, si besoin en était, les membres du Club de Wavre sont les bienvenus.

## Le timbre se met à l'€

■ Les affranchissements en FB seront toutefois encore valables

**BRUXELLES** ▽ Pour la première fois de son histoire, la Direction Timbres-poste & Philatélie de Belgique va émettre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 les nouveaux timbres exprimés uniquement en euro. A cette occasion, deux timbres portant les nouvelles effigies royales d'Albert II seront mis en circulation.

Ces timbres seront dévoilés officiellement le 7 novembre prochain. Le philatéliste ou celui qui souhaite affranchir son courrier avec ces nouveaux timbres devra toutefois attendre le 1<sup>er</sup> janvier prochain, ou plutôt



le lendemain, pour les acquérir dans son bureau de poste. Ces timbres auront deux valeurs : 0,42 € pour le courrier envoyé en Belgique et 0,52 € pour le courrier envoyé dans la zone euro.

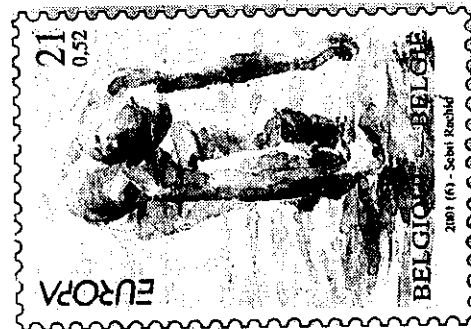
A l'occasion du passage à l'€ et du lancement de ces nouveaux timbres, des nouveaux portraits du roi Albert II ont été réalisés. Les timbres porteront aussi des couleurs différents de celles qui sont actuellement en circulation.



A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les bureaux de Poste vous délivreront uniquement des timbres exprimés en euro. Les timbres actuellement en circulation et qui possèdent les deux valeurs (en FB et en €) resteront toutefois valables et pourront donc être utilisés. Cette mesure a été prise en accord avec les autres ministres européens des Postes.

### Deux nouveaux timbres Albert II

La Direction Timbres-Poste & Philatélie a déjà émis des timbres-ordinaires qui possèdent la double valeur. Le 26 mars 2001, sortaient ainsi cinq nouveaux timbres à l'effigie du roi Albert II (20 FB ou 0,5 €, 25 FB ou 0,62 €, 34 FB ou 0,84 €, 100 FB ou 2,48 €, 200 FB ou 4,96 €). Les timbres-ordinaires ont été également réimprimés. On en compte quatre différents : 0,50 FB ou 0,01 €, 7,50 FB ou 0,19 €, 21 FB ou 0,52 €, 150 FB ou 3,72 €.



Enfin, plusieurs séries spéciales possèdent aussi la double valeur. C'est notamment le cas pour :  
 ▶ le timbre-poste spécial Europa, l'Eau, la chasse naturelle à 21 FB ou 0,52 € ;  
 ▶ les timbres-poste Musique et littérature à 17 FB ou 0,42 € (Willem Elsschot et Albert Aynesparse) et celui à 21 FB ou 0,52 € à l'effigie de la reine Elisabeth ;  
 ▶ les timbres-poste spéciaux édités à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la SNCB à 17 FB ou 0,42 €.

Luc Lorfèvre

JEUDI 11 OCTOBRE 2001

## Petites annonces

Recherche livres de Georges Simenon :  
 L'Aventure Le Bateau d'Emile  
 La Folle d'Itteville La neige était sale (adaptation théâtrale de 1951)  
 Je suis resté un enfant de chœur  
 On dit que j'ai 75 ans  
 Quand vient le froid Les libertés qu'il nous reste  
 La femme endormie Jour et Nuit  
 Guy OTTEN, avenue Vanpée 11 - 1300 Wavre - 010/22.25.12 ou 0479/54.75.94

Recherche bulletin du club philatélique de Wavre d'avril 2001.  
 Guy OTTEN, avenue Vanpée 11 - 1300 Wavre - 010/22.25.12

Recherche livres d'Arthur Masson  
 «Le tour de France à Trignolles» (Théâtre - Librairie Vanderlinden 1956)  
 «Pour améliorer son vocabulaire» (Ed. Baude, 57 rue de Florence, Bruxelles 1949)  
 Roger FIVEZ, avenue des Vallées, 25 - 1341 Cérroux-Mousty - 010/61.12.84  
 A vendre 7.000 points Artis-Historia (40 BEF le cent)  
 Guy OTTEN, avenue Vanpée 11 - 1300 Wavre - 010/22.25.12

## Club philatélique de Wavre - Concours 2001

Novembre : Belgique - Un document avec cachet(s) oblitérant(s) daté(s) entre 01.01.1950 et 31.12.1960

- |                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| a) Si le cachet est de Wavre       | 20 points |
| Si le cachet est d'une autre ville | 15 points |
| b) S'il y a un seul timbre         | 20 points |
| S'il y a deux ou plusieurs timbres | 15 points |
| c) Qualité de ou des oblitérations | 20 points |
| d) dentelure de ou des timbres     | 20 points |
| e) Fraîcheur du document           | 20 points |

## Club philatélique de Wavre Concours 2001

### Classement de la troisième étape :

1.	Delfosse	88
2.	Gilson	87
3.	Leleux	85
4.	Jancart	84
5.	Boeynants	83
6.	Roland	82
7.	Bertand	80
8.	Doyen	79
9.	Staelens	73
	Clusman	73
11.	Pipart	70
12.	Van Pée	66

### Classement général à l'issue de la 3ème étape :

1.	Delfosse	250	10.	Gilson	171
2.	Leleux	248	11.	Soille	156
3.	Bertrand	243,5	12.	Eggen	141,5
4.	Staelens	236,5	13.	Pipart	134
5.	Boeynants	235,5	14.	Jeancart	84
6.	Clusman	234,5	15.	Valentini	81
7.	Roland	232		Rogister	81
8.	Doyen	227	17.	Garcia	80
9.	Van Pée	223	18.	Mignolet	79
				Questiaux	79
			20.	Clesse	78
			21.	Hanno	65

## ON RECHERCHE...

Dans le bulletin du mois de septembre, un appel était lancé pour retrouver l'une ou l'autre carte du courrier spécial avion Belgique-Congo émise à l'occasion de l'exposition coloniale qui s'est tenue à Wavre en avril 1938. Notre trésorier, Alain Pipart, possède semblable carte. Il nous l'a confiée pour que nous puissions la reproduire. Ce qui est fait ci-dessous !

INDICAT D'ORIENTATION & DE TOURISME  
DE WAVRE & ENVIRONS  
EXPOSITION COLONIALE  
16 AU 24 AVRIL 1938  
COURRIER SPECIAL AVION  
WAVRE - STANLEYVILLE ET RETOUR



**PAR AVION  
PER Vliegtuig**



*M. le Secrétaire de la P.H.S.  
c/o Collectif de Philatélistes  
31 rue Albert*

*Amers*

« Stanleyville »

## La Philatélie du 3ème millénaire - A-t-elle une avenir ? (suite)

### PRO-POST

En 1965, Monsieur Edmond Struyff, président du Conseil d'Administration de "La Poste" à ce moment encore parastatal sous la régie de l'Etat, eût l'idée de créer Pro-Post. Dans l'article 3 des statuts de cet organisme, il est précisé :

#### Article 3

L'Association a pour objet :

- 1° d'encourager la philatélie :
  - a) par l'organisation d'expositions ou par la participation à celle-ci;
  - b) par la mise du matériel philatélique d'exposition à la disposition d'organiseurs de manifestations;
  - c) par l'attribution de subsides ou de prix d'encouragement pour l'organisation de manifestations philatéliques;
  - d) par l'édition et la diffusion d'ouvrages se rapportant à la philatélie ou à la poste;
  - e) par l'octroi de subventions pour la publication de périodiques ou d'ouvrages à caractère philatélique, non commercial;
  - f) par l'aide à la création et au fonctionnement des écoles de philatélie;
- 2° de promouvoir, en collaboration avec La Poste et Belgacom, le développement et l'enrichissement du Musée des Postes et Télécommunications, en mettant à sa disposition des collections philatéliques, des documents, des estampes, du matériel, etc..., se rapportant à son activité;
- 3° de participer, en accord avec La Poste, à l'équipement philatélique des bureaux de poste.

De plus, voulant associer le monde philatélique à la gestion de Pro-Post, l'article 14 reprend :

#### Article 14

1. L'Association est gérée par un Conseil d'administration de onze membres, au moins, dont trois fonctionnaires ou anciens fonctionnaires de La Poste, trois représentants de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique et trois représentants de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste.  
Sont d'office administrateurs, durant la période du mandat qu'ils détiennent de leur association ou de leurs mandats et ne sont donc pas nommés par l'assemblée générale :  
le président, ou son délégué, de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique;  
le président, ou son délégué, de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste;  
le délégué nommé par le Ministre ayant les Postes dans ses attributions;  
le délégué nommé par l'Administrateur délégué de La Poste.
2. Les administrateurs sont nommés pour cinq ans par l'Assemblée générale qui peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles.  
La fonction d'administrateur n'est pas rémunérée.
3. Le Conseil d'Administration peut conférer le titre honorifique de leur fonction aux administrateurs.
4. Le Conseil d'Administration élit parmi les fonctionnaires et anciens fonctionnaires de La Poste un président et un secrétaire.

Le premier vice-président sera le président ou son délégué, de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique.  
Le second vice-président sera le président ou son délégué, de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste.  
Le Conseil élit en outre un trésorier parmi ses membres.

Les premières années furent difficiles mais l'opiniâtreté de son président, la participation effective des représentants de la Fédération et des négociants aboutirent à faire de l'a.s.b.l. "Pro-Post" un organisme qui a prouvé, au fil des années, la nécessité de rencontrer et de défendre les différents points de vue des composantes de l'association.

J'ai très bien connu Mr. Struyff et ai collaboré avec lui à de nombreuses manifestations philatéliques telles que "Belgica 72", "Thémabelga 75", "Belgica 82" et combien d'autres expositions de propagande. Il avait un caractère entier mais a toujours été d'une grande loyauté envers ses partenaires. Il fut un ardent défenseur des collectionneurs et des philatélistes.

Les décisions prises par le conseil d'administration de "Pro-Post" n'étaient pas toujours au seul bénéfice de la poste, bien au contraire.

Les subsides accordés aux revues philatéliques, c'est lui.

La possibilité d'éditer des ouvrages philatéliques tels que "les catalogues d'entiers postaux" du Dr. J.Stibbe, "le catalogue de la poste aérienne" de E.Vandenbauw, l'édition des "Marques postales préphilatéliques de Belgique" de L.Herlant, c'est encore sous son impulsion que cela a pu se faire.

Les aides à la Commission Jeunesse et les subventions aux expositions philatéliques, c'est encore à "Pro-Post" qu'on le doit.

Les interventions judicieuses et énergiques de Dr. J.Stibbe étaient écoutées et toujours respectées.

La mise à disposition des archives de "La Poste" et la rénovation complète de la bibliothèque du Musée Postal est en grande partie le fait de "Pro-Post".

Bien d'autres choses peuvent être mises au crédit de cette a.s.b.l. qui a fêté récemment son 35e anniversaire.

La part de la Fédération dans ces résultats est, sinon prépondérante, du moins bien réelle.

Le tort de la Fédération est peut-être de ne pas s'enorgueillir des avancées significatives obtenues et surtout de ne pas savoir communiquer à ses membres les résultats engrangés.

N'oublions pas que les membres de la Fédération auprès de "Pro-Post" le font à titre entièrement bénévole.

Soulignons aussi, que la réouverture de la bibliothèque du Musée Postal fermé le 12 septembre 2000 est due à l'intervention énergique de Mr. Marcel Van der Mullen, président de la Fédération.

Qu'en est-il de "Pro-Post" à l'heure actuelle ?

Le successeur de Mr. Struyff est comme chacun le sait, Mr. Frank Daniëls. Nous ne discuterons pas ses compétences et son énergie.

La haute tenue des dernières expositions nationales, c'est grâce à l'aide financière de "Pro-Post" qu'on le doit.

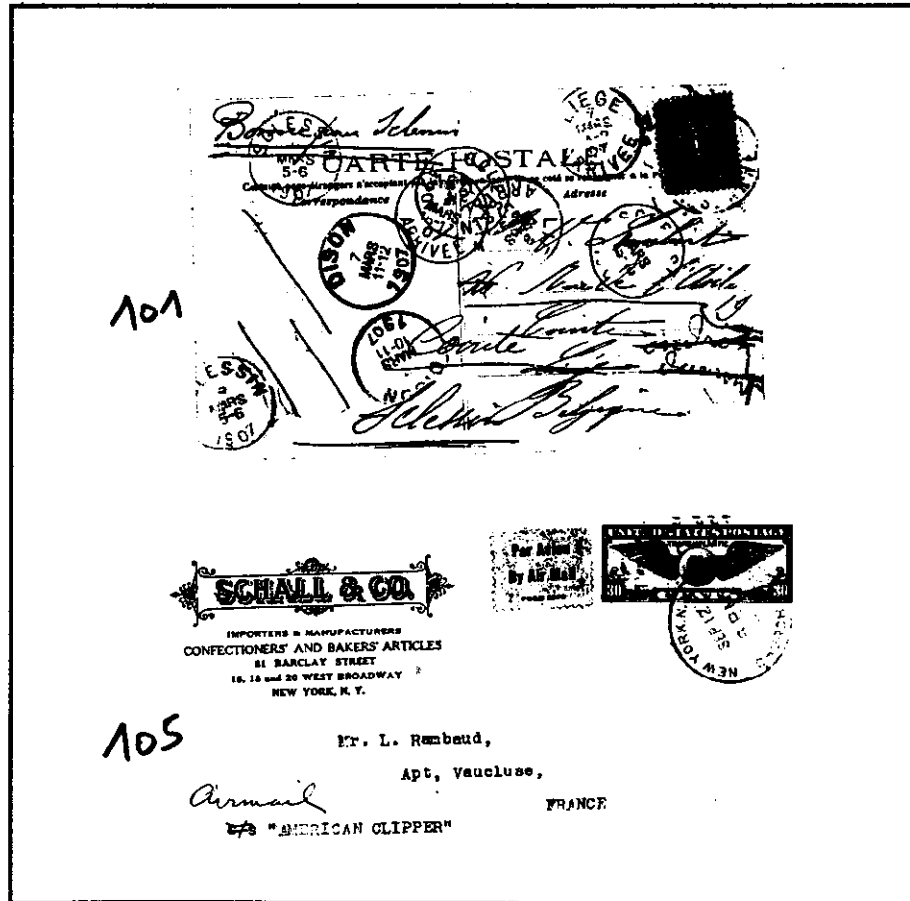
Mais Frank Daniëls est également directeur du service philatélique de "La Poste" et en tant que tel responsable du Musée Postal, ou de ce qu'il en reste, et de l'Atelier du Timbre à Malines.

Lot Pays Description Etat Cote Départ

La Poste étant devenue une entreprise autonome, le but de celle-ci est de faire du bénéficiaire. Cela semble normal au moment où toutes les entreprises postales européennes voient se profiler l'ouverture des marchés.

Mais est-il compatible de défendre les intérêts commerciaux devant générer obligatoirement des bénéficiaires et en même temps de défendre au sein d'une a.s.b.l. les philatélistes ? Il est parfois difficile d'être en même temps juge et partie. Surtout si l'on sait que Frank Daniëls est également président international de l'A.D.P.

(à suivre...)



I. Belgique

- LOT 1 : 1 PREC. D'ALOST A BXL DU 08/02/1781 GRIFFE ALOST CAT HERLANT TYPE 2 PORT 1 DEC. 150 (3,72 EUR)
- LOT 2 : 15 Dvts DE LETTRES T.P. 30 PERIODE 1870/1872 OBL : GENAPPE, WAVRE ROUX, CHATELET, MALINES, GOSSELIES 150 (3,70 EUR)
- LOT 3 : 1 C.I. DE BXL A ST PETERSBOURG DU 12/04/1901 T.P. 58 TARIF EXACT 120 (2,97 EUR)
- LOT 4 : 1 C.I. (CHATEAU D'ARENBERG A MARCHE LES DAMES) DE ? VERS STAVELOT DU 23/10/1901 T.P. 56 TARIF EXACT OBL. AMB. LIEGE-ERQUELINNES 2 150 (3,70 EUR)
- LOT 5 : 1 C.I. DE BAULERS A BXL DU 3/1/1905 T.P. 53 OBL. AMB. NAMUR LUTTRE BXL 150 (3,70 EUR)
- LOT 6 : 1 C.I. (WATERLOO FERME DE LA PAPELOTTE) DE BRAINE L'ALLEUD A LONDRES DU 16/04/1906 T.P. 56 TARIF EXACT 100 (2,48 EUR)
- LOT 7 : 2 C.P. DE NAMUR A STRASBOURG ET DE BXL A BRESLAU EN 1912 T.P. 74 TARIFS EXACTS 120 (2,97 EUR)
- LOT 8 : 1 C.I. DE BRUGES A LENINGRAD DU 15/08/1928 T.P. 256 (S/L 250) TARIF EXACT 120 (2,97 EUR)
- LOT 9 : 1 C.I. DE BXL A CELERINA (SUISSE) DU 12/08/1930 T.P. 279, 299 ET 302 TARIF EXACT 100 (2,48 EUR)
- LOT 10 : 1 C.I. REC. DE BXL A BOITSFORT DU 31/10/1935 T.P. 285, 337, 407 (2), 408, 409 ET 415 TARIF EXACT OBL. BXL EXPO 1935 120 (2,97 EUR)
- LOT 11 : 1 RECU DE 10,70 F. T.P. 287 OBL. BXL 26/5/1931 TARIF EXACT 80 (1,98 EUR)
- LOT 12 : 1 L. DE LIEGE A ENGERS (Allemagne) DU 13/11/1943 T.P. 429 (S/L 450) TARIF EXACT Bde ET CENSURE DE COLOGNE 125 (3,10 EUR)
- LOT 13 : 1 IMP. DE BOITSFORT A REBECQ DU 29/1/1946 T.P. 716 (S/L 250) TARIF EXACT 80 (1,98 EUR)
- LOT 14 : 1 IMP. CONTRE REMBOURSEMENT DE BXL A GREZ DOICEAU DU 15/1/1943 T.P. 421 (2) ET 528 TARIF EXACT 160 (3,97 EUR)
- LOT 15 : 1 CARTE DE MEMBRE DE BXL A PROFONDEVILLE DU 10/11/1949 AFFR. MECAN. A 0,90 F. TARIF EXACT VERSO RECEPISSE DE VERSEMENT 85 (2,10 EUR)
- LOT 16 : 1 L. REC. "FONDATION ANSEEL" DE NEDERBRAKEL A DEURNE DU 30/11/1956 T.P. 725 (2) 749 (2) 987 (2) TARIF EXACT 160 (3,97 EUR)
- LOT 17 : 1 L. REC. D'IXELLES A MUNICH DU 5/8/1955 T.P. 435 B, 846 (2) 924 TARIF EXACT JUSQUE 160 Grs. (8ième ECH. DE POIDS) 180 (4,46 EUR)
- LOT 18 : 1 L. REC. DE BERCHEM A SEAFORD (ANGLETERRE) DU 16/11/1965 T.P. 1068, 1349, 1350, 1351 (2) ET 1353 (2) TARIF EXACT 120 (2,97 EUR)
- LOT 19 : 1 C.P. DE BXL A ZURICH DU 18/08/1960 T.P. 1028 TAXEE A ZURICH PAR T.P. 484 + GRIFFE T 100 (2,48 EUR)
- LOT 20 : 2 C.I. DE MELLERY A MELLERY DU 21/10/1961 T.P. 853 DE TILLY A MELLERY DU 20/10/1972 T.P. 1068 TARIFS EXACTS OBL. DEPOTS RELAIS INDICE A 100 (2,48 EUR)
- LOT 21 : 5 DOC. MODELE 1006 B (RELEVÉ DES BULL. DE VERSEMENTS) T.P. 1964, 2113 (4), 2136, 2127 (2), 2137 (6) OBL. LIEGE 7, LIEGE 18, BXL 16, ANVERS 23, ANVERS 27 150 (3,72 EUR)
- LOT 22 : 6 CARTES MAXIMUM T.P. 1437/1442 C.O.B. 400F 125 (3,10 EUR)
- LOT 23 : 8 ENV. liers VOLS ET RETOUR : BXL KUALA LUMPUR, BXL ABU DHABI, BXL DOHA ET BXL LA HAVANE 160 (3,97 EUR)

2. BELGIQUE TAXE

LOT 24 : 1 C.I. (PLACE JOURDAN AVEC BORNE POSTALE) DE BXL A BXL DU  
14/09/1905 NON AFFR. TAXEE PAR T.T.X 175 (4,34 EUR)  
LOT 25 : 2 C.I. > DE KOFBA (TUNISIE) A LIERNEUX 06/12/1924 T.P. 33  
TAXEE PAR T.T.X.33 ET 34  
< DE PARIS A BXL. 5/1/1928 T.P. 236 TAXEE PAR T.TX. 33 ET 43 125 (3,10 EUR)

26.	<b>Belgique :</b>	13 carnets 1-3/68/5	**	1590	460
27.		carnet 17		1200	400
28.		carnet 18		1600	500
29.		carnets 19/23	**	1260	300
30.		30 BF 34/7 40/4 46/7 49/7		5310	1500
31.		90 préos anciens			100
32.		37 Serv. Préos entre 1 & 57	*/**	22685	2000
33.		24 Tête-Bêche	ob/*/**	5545	450
34.		108 préos modernes	**		100
35.		12 Télégraphes	ob.	3750	250
36.		28 Poste aérienne	ob/*/**		100
37.		90 Taxes			120
38.		Journaux 19/40	*	7700	600
39.		75 Service	ob/*/**	5300	400
40.		Express 292 C/H	ob.	1140	200
41.		Pubs divers	ob/*	3250	300
42.		Pubs 20 timbres entre 143 et 171	**	800	150
43.		CF 323 timbres	ob/*	18400	1800
44.		CF 644/65	**	7770	1400
45.		Vignettes affr. 1/6 (6)		4660	800
46.	<b>Monde :</b>	classeur	ob/*/**		1800
47.		classeur			1600
48.		?			300
49.	<b>Belgique :</b>	album Davo complet 1975/92	**	11000	8000
50.		album Davo entre 1849 et 1974	ob.		2500

51. **Allem. occid. :** 46 ..... ob. 175 175

52.	<b>Allem. occid. :</b> 47	.....	ob.	30	30
53.		48		35	35
54.		51	**	250	500
55.		54	ob.	80	80
56.		57/58	**	250	500
57.		59/62		720	1440
58.		62A/728	*	1400	2100
59.		73		112,5	225
60.		75	ob.	45	45
61.		78/79		335	335
62.		81/84		150	150
63.		98/101	*	200	300
64.		142/45	**	190	380
65.		168/71		75	150
66.		195/98		40	80
67.		205/08		18	35
68.		213/16		35	70
69.		217		25	50
70.		239/44		24	50

71.	<b>Rwanda :</b>	213/18	**	120	30
72.		219/26 + 227/32		200	50
73.		233/42		475	120
74.		BF 7		170	45
75.		BF 8/9		270	70
76.		BF 4		150	40
77.		BF 5		450	110
78.		BF 6		275	70

79.	<b>Belgique :</b>	VA 31/01/83 + 28/08/83 + 28/3/83 + 25/04/83 (50 enveloppes)		4000	800
80.		876/78	**	1400	420

## 2. BELGIQUE TAXE (SUITE)

LOT 81 : 1 D <sup>ni</sup> DE L. DE ? A VERVIERS TAXEE PAR T.T.X 46 LE 17/07/1940 OBL. DIENSTELLE FELDPSTNUMMER 33976	180 (4,47 EUR)
LOT 82 : 15 L. PERIODE 1996/1997 TOUTES TAXEES + GRIFFES ETIQUETTES ET CACHETS REFUSE, DETAXE,...	290 (7,19 EUR)

## 3. BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 83 : 1 L. DE P.M.B. 2 VERS BEETSTERZWAAG (HOLLANDE) DU 11/5/15 T.P. 124 (S/L 800) TARIF PREFERENTIEL EXACT LETTRE ECRITE PAR SOLDAT BELGE DU 6 <sup>ème</sup> DE LIGNE LE 09/05/15 A ZAVELBOCK	240 (5,95 EUR)
LOT 84 : 5 E.P. (1 VERS HOLLANDE) ET 2 L. CENSURE / NAMUR, LIEGE, BXL, CHARLEROI ET ANVERS	125 (3,10 EUR)
LOT 85 : 1 C.I. EN S.M. DE BRUGES A KAIN DU 29/3/19 GRIFFE 1 <sup>er</sup> RGT 1 <sup>er</sup> BATAILLON OBL. FORTUNE AGENCE BRUGES 14 SELON CAT. ROUSSEAU ET DELFOSSE AGENCE REOUVERTE LE 30/5/19 (?)	200 (4,96 EUR)

## 4. BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 86 : 1 E.P. N° 23 + T.P. 53 (5) DE COURTRAI A PARIS DU 28/12/1904 TARIF EXACT	100 (2,48 EUR)
LOT 87 : 1 E.P. N° 73 + T.P. 193 DE LONGUEVILLE A GREZ DOICEAU DU 5/5/1927 1 E.P. N° 83 + 279 DE NETHEN A RIXENSART DU 8/1/1931 TARIFS EXACTS OBL. DEPOTS RELAIS LONGUEVILLE ET NETHEN	125 (3,10 EUR)
LOT 88 : 3 E.P. OBL. DE GREZ DOICEAU - N° 137 M1 DU 16/7/194 - N° 137 + T.P. 419 ET 420 DU 21/6/1947 - N° 126 + T.P. 710 DU 15/12/1948	75 (1,86 EUR)
LOT 89 : 1 C.P. N° 133 + T.P. 419 ET 426 DE NIL ST VINCENT EN POSTE RESTANTE A ALGER LE 12/08/1950 REEXPEDITION A ORAN TAXEE PAR T.T.X 43	150 (3,72 EUR)
LOT 90 : 20 PUBLIBEL VOYAGES (CERTAINS AVEC AFFR. COMPL.)	200 (4,96 EUR)
LOT 91 : AEROGRAMME N° 19 JEU COMPLET NEUF	80 (1,98 EUR)

## 5. BELGIQUE TELEGRAPHE

LOT 92 : 2 TELEGRAMMES (ROME ET CELLELIGURE) OBL. BXL 27/4/1967 ET 18/8/1972 ETIQUETTES DE REMISE VIA LA POSTE	150 (3,72 EUR)
LOT 93 : 5 TELEGRAMMES PERIODE 1943/1953 OBL. TEL. WAVRE OTTIGNIES ET GREZ DOICEAU	150 (3,72 EUR)

## 6. BELGIQUE FRANCHISE

LOT 94 : 13 DOC. PERIODE 1933/1957 OBL. TOURISTIQUE AUVELAIS, ANS, GEDINNE, MONS QUEVAUCHAMPS, RIXENSART, BINCHE ET OTTIGNIES	100 (2,48 EUR)
--	----------------

## 7. BELGIQUE CANTONS DE L'EST

LOT 95 : 7 BORD. EXPEDITION COLIS PERIODE 1962/1972 T.Ch.Fer 367, 373, 378, 384, 386, 390 402 ET 412 OBL. HERBESTHAL? EUPEN ET MALMEDY	210 (5,20 EUR)
LOT 96 : 1 TELEGRAMME PHILANTROPIQUE B 10 (ALL/FR) OBL. TEL. EUPEN 19/2/1955	150 (3,72 EUR)

## 8. ETRANGER

### ALLEMAGNE

LOT 97 : 14 CARTES ILLUSTRÉES DE BOCHUM 1923/1924	150 (3,72 EUR)
LOT 98 : 5 E.P. + 7 F.D.C. + 2 L. PERIODE 1888/1979	200 (4,96 EUR)
LOT 99 : 10 E.P. DONT 6 VOYAGES PERIODE 1889/1902	160 (3,97 EUR)

### SUISSE

LOT 100 : 1 L. DE ? VERS NEUILLY SUR SEINE DU 15/7/1930 T.P. 200 ET 203 OBL. AMBULANT REEXPEDITION VERS LIEGE LE 18/7/1930	125 (3,10 EUR)
---	----------------

### FRANCE

LOT 101 : 1 C.I. DE PARIS A COINTE DU 6/3/107 T.P. 129 NOMBREUSES REEXPEDITIONS LIEGE, SCLESSIN DISON A ETUDIER	200 (4,96 EUR)
--	----------------

### ESPAGNE

LOT 102 : 1 PREC. DE CADIZ A GAND DU 08/10/1789 TEXTE INTERESSANT CONCERNANT UNE SUCCESSION	225 (5,58 EUR)
--	----------------

### ANGLETERRE

LOT 103 : 10 E.P. DONT 9 REC. PERIODE 1942/1953	100 (2,48 EUR)
---	----------------

### ETATS-UNIS

LOT 104 : 1 L. DE GREENSBURG A DORTMONT DU 09/04/1944 GRIFFES RETOUR POUR REAFFR. + LETTRE EN REBUT	150 (3,72 EUR)
LOT 105 : 1 L. "PAR AVION" DE NEW YORK A APT (FRANCE) DU 12/09/1939 T.P.A & 25	150 (3,72 EUR)



106.	<b>Belgique :</b>	59	*	650	130
107.		60		450	90
108.		71/73		345	70
109.		81/83		1550	300
110.		84/107		18540	3200
111.		112		800	160
112.		133		1300	260
113.		142/46 + 148		3140	500
114.		150/59		3450	600
115.		170/71	**	240	80
116.		335/40		740	200
117.		356/62	*	5200	1000
118.		394/400		6250	1200
119.		401/03	**	525	180
120.		429/35		6250	2000
121.		593/600 (4)		560	160
122.		631/38		425	130
123.		823/25		620	200
124.		839		750	160
125.		880/91		12500	4000
126.		964/68		246	80
127.		973/78		1550	400
128.		1031		1350	400
129.		1096/01		825	240
130.		1114/20		525	145
<hr/>					
131.	<b>Belgique :</b>	532/37	**	1900	650
132.		547A/555A		680	250
133.		661/69	*	260	100
134.		1816/21	**	250	100
135.		2043/46		240	100
136.		2141/44		265	100

137.	2141/44	**	265	100
138.	2146/49		230	90
139.	2170/73		175	60
140.	2175/78		210	80
141.	2179/82		120	50
142.	2186/88		145	50
143.	2193/96		260	90
144.	2205/08		450	150
145.	2265/68		315	100
146.	2252/58		175	65
147.	2244/46		200	70
148.	2540/42		210	75
149.	BF 62		300	100
150.	Pour le tourisme 1965-71		134	50
151.	Europa 1959 à 1975		564	200

### Histoire de rire...

Une dame a invité ses amies à prendre le thé et veut à tout prix susciter leur admiration et leur envie.

- En fait, le lignage de ma famille est vraiment impressionnant, leur dit-elle.

Il remonte en droite ligne à l'époque de Guillaume le Conquérant.

Puis se tournant vers sa voisine la plus proche, elle lui demande avec condescendance :

- Et vous, ma chère, à quand remonte votre famille ?

- Oh, dit la dame avec un fin sourire, je ne puis le dire avec précision. Il faut savoir en effet, que toutes nos archives ont été détruites à l'époque du déluge !



